Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260428-DEL2026_22-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à 19 heures

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Hubert MINNITI, Jacqueline CHEVILLON, Françoise PARRIAUX, Jean-Michel DESMONS, Anne-Sophie BUDOC, Philippe BOURRE, Solange PIEL, Yvon DANTEC, Alain PRIGENT, Nelly DELAUNAY, Vincent CALLETTE, François CANCOUET, ARNAUD Stéphanie, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Ismehen KHELIF, Élodie BONENFANT THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Antoine FOURNEL, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI, Cécile GARNIER et Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Charlotte LE GUIRRIEC

Excusés : Franck HARDY (procuration à Jean-Michel DESMONS), Jean-Yves DUCLOS (procuration à Hubert MINNITI).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 25 - votants : 27

2026 - AVRIL - 22 - FINANCES
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Madame PERRIN Nathalie, adjointe aux Finances, au pilotage de l'action municipale et à la protection des populations donne lecture du rapport suivant :

VU les avis favorables de la commission finances en date du 13 avril 2026 et le débat d'orientations budgétaires en date du 7 avril 2026,
L'affectation des résultats de l'exercice N-1 s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du Compte Financier Unique. Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du Compte Financier Unique fait l'objet d'une affectation par décision de l'assemblée délibérante.

Par délibération n°2026 05 du 9 mars 2026, Le CONSEIL MUNICIPAL approuvait les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2025 dressés par Monsieur Alain PRIGENT, Maire. La section de fonctionnement présente un excédent alors que celle d'investissement est déficitaire.

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Solde exécution/Résultat Cumulé au 31 12 2025	+ 438 155,41 €	- 579 120,76€
Résultat de fonctionnement 2025 capitalisé (article 1068) Affectation en section investissement	248 155,41 €	
Résultats reportés (002 - résultat de fonctionnement / 001 résultat d'investissement)	+ 190 000,00 €	- 48 353,29 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260428-DEL2026_22-DE

CENTRE DE SECOURS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Solde exécution/Résultat Cumulé au 31 12 2025	+ 5 783,89 €	+ 204 684,46 €
Résultat de fonctionnement 2025 capitalisé (article 1068) Affectation en section investissement	0 €	
Résultats reportés (002 - résultat de fonctionnement / 001 résultat d'investissement)	+ 5 783,89 €	+ 204 684,46 €

TOUCHE CHEVREUIL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Solde exécution/Résultat Cumulé au 31 12 2025	+ 4 052,33 €	+ 145 100,20 €
Résultat de fonctionnement 2025 capitalisé (article 1068) Affectation en section investissement	0 €	
Résultats reportés (002 - résultat de fonctionnement / 001 résultat d'investissement)	+ 4 052,33 €	+ 145 100,20 €

SUZY	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Solde exécution/Résultat Cumulé au 31 12 2025	- 11 201,44 €	+ 278 352,44 €
Résultat de fonctionnement 2025 capitalisé (article 1068) Affectation en section investissement	0,00 €	
Résultats reportés (002 - résultat de fonctionnement / 001 résultat d'investissement)	- 11 201,44 €	+ 278 352,44 €

HEBERGEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Solde exécution/Résultat Cumulé au 31 12 2025	0,00 €	- 205 997,91 €
Résultat de fonctionnement 2025 capitalisé (article 1068) Affectation en section investissement	0,00 €	
Résultats reportés (002 - résultat de fonctionnement / 001 résultat d'investissement)	+ 0,00 €	- 205 997,91 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2025 tel qu'indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 28 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE DE CORPS NUDS * 35150 *

Laurent LISEMBART